

## Optimisez au maximum vos jours de congé en 2025

### Préparez vos valises



Optimisez au maximum vos jours de congé en 2025

Comment optimiser au maximum vos jours de congé en 2025 ?

Il est déjà l'heure de penser à ses prochains congés. Comment planifier ceux-ci tout au long de cette nouvelle année. Retenez vos dates dès à présents en vous aidant des ponts de l'année et de vos RTT. En choisissant les bonnes options vous pouvez ainsi profiter de véritable mini vacances. Profitez de 57 jours de repos, en posant habilement ses 25 jours de congés payés.

Cette année plusieurs jours fériés offrent de belles opportunités pour maximiser vos congés ! Voici quelques dates clés à retenir pour planifier vos vacances :

- 1er janvier (Nouvel An) : mercredi
- Lundi de Pâques : lundi 21 avril
- Fête du Travail : jeudi 1er mai
- Victoire 1945 : jeudi 8 mai
- Jeudi de l'Ascension : jeudi 29 mai
- Lundi de Pentecôte : lundi 9 juin
- Fête nationale : lundi 14 juillet
- Assomption : vendredi 15 août
- Toussaint : samedi 1er novembre
- Armistice 1918 : mardi 11 novembre
- Noël : jeudi 25 décembre

En posant vos congés payés autour de ces jours fériés, vous pouvez créer de longs week-ends et des vacances prolongées! Par exemple, en posant quelques jours autour du lundi de Pâques et de l'Ascension, vous pouvez obtenir des périodes de repos de plusieurs jours consécutifs. 3 jours de RTT en mai, vous offrent 3 périodes de 4 jours de congés d'affilé

La gestion des jours de congés est donc tout un art. Le mois de mai toujours attendu avec impatience, il est réputé pour son nombre de jours fériés. Cette année, nous sommes gâtés : aucun jour férié ne tombe pendant un week-end, à l'exception de la Toussaint, le samedi 1er novembre ! Cela annonce de grands week-ends, voire très grands à condition de bien poser ses congés pour faire les ponts.

Pour ceux qui n'ont pas d'enfants et qui ne sont pas assujettis au rythme du calendrier scolaire, c'est un bon moyen de prendre de vraies vacances sans sacrifier trop de jours de congés, en évitant les périodes surchargées et ultra-touristiques des mois de juillet et août.